

L'insertion professionnelle des jeunes au Burkina Faso : le système éducatif entre responsabilité et redevabilité

Joseph BEOGO

École normale supérieure de Koudougou, Burkina Faso

beogojoseph@yahoo.fr

0009-0004-3928-3244

Résumé :

Le Burkina Faso compte environ vingt-deux (22.000.000) d'habitants. L'une des caractéristiques de cette population est son extrême jeunesse. Les jeunes qui constituent le socle du développement sont confrontés à des difficultés d'employabilité. Malgré la diversification du système éducatif, les diplômés peinent à s'insérer dans le monde du travail. Notre étude a pour objectif d'interroger la responsabilité et la redevabilité de l'éducation dans l'insertion professionnelle des jeunes. Pour y parvenir, nous posons le postulat selon lequel la question de l'insertion professionnelle des jeunes appelle la responsabilité et la redevabilité du système éducatif. L'étude se déroule à Ouagadougou. A cet effet, nous avons constitué un échantillon de cent vingt-cinq participants choisis de façon aléatoire et répartis comme suit : vingt agents du ministère chargé de l'éducation et du ministère de la jeunesse, cent cinq jeunes au chômage. Pour la collecte des données, nous avons utilisé trois techniques à savoir la recherche documentaire, le questionnaire et le guide d'entretien. Les résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que l'insertion professionnelle des jeunes est de plus en plus problématique eu égard au taux de chômage grandissant. Cette situation établie la responsabilité relative du système éducatif dans son entièreté et en appelle à sa redevabilité. Pour relever le défi de l'employabilité des jeunes et réduire la situation des sans-emploi, un ensemble de suggestions ont été formulées par les participants à l'étude.

Mots-clés : Employabilité, Jeunesse, Responsabilité, Redevabilité, Education.

Abstract:

Burkina Faso has approximately 22,000,000 inhabitants. One of

the characteristics of this population is its extreme youth. The young people who are the spearhead of development are unfortunately faced with difficulties in professional integration. Despite the diversification of the education system, young graduates struggle to integrate into the world of work. Our study aims to question the responsibility and accountability of the education system in the professional integration of young people. To achieve this objective, we assume that the issue of professional integration of young people calls for the responsibility and accountability of the education system. The study is taking place in Ouagadougou, the capital of the Kadiogo province and also of the central region. For this study, we constituted a sample of one hundred and twenty-five participants chosen at random and distributed as follows: twenty agents of the ministry in charge of education and the ministry of youth, one hundred and five young people in a situation of unemployment. For data collection, we used three techniques namely documentary research, questionnaire and interview guide. The results we have obtained reveal that the professional integration of young people is increasingly problematic in view of the growing unemployment rate. This situation establishes the relative responsibility of the education system as a whole and calls for its accountability. To meet the challenge of youth employability and reduce the situation of the unemployed, a set of suggestions were formulated by the participants in the study.

Keywords: Employment, Youth, Responsibility, Accountability, Education

Introduction

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso autrefois appelé Haute Volta est un pays d'environ vingt-deux-millions d'habitants vivant sur une superficie de 274.200 km². Sous la domination française de 1903 à 1960, année de son accession à l'indépendance et à la souveraineté internationale, le Burkina Faso est un pays de savane situé à des centaines de kilomètres des côtes maritimes ; c'est donc un pays enclavé intégré dans la bande sahélo-saharienne. Cette situation d'enclavement handicape sérieusement son économie car elle entraîne un allongement des délais d'acheminement des produits et des équipements commerciaux sans oublier le surcoût des produits importés liés au paiement de la facture d'essence et au paiement de taxes auprès des ports des pays voisins. Au plan

démographique, la population burkinabè présente des disparités aussi bien au niveau du genre qu'au niveau de sa structure. Ainsi, selon les chiffres du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), on note une prédominance du genre féminin et une extrême jeunesse de la population. « Les jeunes d'un âge de 15 à 34 ans représentent 32,6% de la population. Le tableau 5 met en évidence la jeunesse de la population du Burkina Faso à travers sa structure par âge. Les grands effectifs de population se situent en dessous de 40 ans.

Au sein de la population totale, les enfants de moins de 15 ans représentent 45,3% et les jeunes de 15 à 34 ans, 32,6% de la population » (cinquième RGPH, 2019, p. 39). Les résultats du dernier RGPH montre aussi que la population augmente à un rythme exponentiel et pourrait doubler tous les vingt ans. Une part belle est faite à la tranche des jeunes. Ces résultats montrent ainsi que le Burkina Faso dispose de bras valides qui constituent une main d'œuvre abondante qui pourrait constituer une bonne donne pour la production agricole, industrielle et artisanale.

L'extrême jeunesse de la population burkinabè pourrait être un levier de développement si l'accent était mis sur son instruction et sa formation. Cependant, les jeunes sont en proie à de nombreuses difficultés telles que le chômage endémique, le sous-emploi, la pauvreté, etc. « Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre s'élève à 34,1% au niveau national. Cela signifie que plus d'un tiers de la main-d'œuvre est au chômage.

L'indicateur est de 27,7% parmi les hommes et 40,7% parmi les femmes » (Cinquième RGPH, 2019, p. 93). A l'heure du bilan, le tableau reste sombre ; la jeunesse est gangrénée par le problème croissant de l'employabilité. Dans cette situation, les jeunes diplômés ne sont pas en reste ; des milliers de diplômés de tout genre sortent chaque année des écoles et centres de

formation, des universités. Ils sont nombreux ces jeunes diplômés qui ne parviennent pas à percer le mystère de l'insertion professionnelle. Selon les chiffres de l'agence générale de recrutement de l'État, en 2022 ils étaient 2.106.962 candidats en lice pour un besoin estimé à 6.069 postes à pourvoir ; soit environ un poste à pourvoir pour 343 candidats. A l'évidence, ces chiffres montrent un tableau sombre en matière d'employabilité et d'insertion professionnelle des jeunes. Le problème de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés pose ainsi la problématique de l'efficacité du système éducatif burkinabè. De plus en plus des voix s'élèvent contre l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi. Le système éducatif dans son entièreté est remis en cause ; aussi bien les qualifiés de l'éducation formelle que ceux de l'éducation non formelle croupissent sous le poids du chômage.

Pire, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (l'EFTP) qui est conçu et mis en pratique pour apporter une réponse au problème de l'employabilité des jeunes est aussi en perte de vitesse, amenant ainsi les lauréats de ce domaine à se tourner encore vers les emplois de l'administration publique, pourtant réservés majoritairement aux diplômés de l'enseignement général. C'est ainsi que l'on rencontre des diplômés de l'EFTP qui prennent part aux concours de la fonction publique. Aussi bien la technique tertiaire que la technique industrielle sont confrontées au problème de l'absorption des diplômés par le monde du travail. Du reste, comment peut-on promouvoir une formation technique et industrielle dans un contexte de sous-développement industriel ? Ainsi, face au chômage galopant des jeunes diplômés, peut-on affirmer que le système éducatif a failli à sa mission ? Si l'on répond par l'affirmative à cette interrogation, l'on pourrait aussi légitimement s'interroger sur la mission de l'école. L'insertion professionnelle est-elle la mission première de l'école ? Peut-on

engager la responsabilité du système éducatif face aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ? Le système éducatif est-il redevable vis-à-vis des diplômés ? Ces interrogations résument l'objectif de notre étude qui pose la problématique suivante : au regard du chômage endémique des diplômés, peut-on penser que les difficultés d'insertion professionnelles des diplômés sont-elles imputables au système éducatif ? Pour ce faire, nous partons du postulat suivant : le déficit d'insertion professionnelle des jeunes qualifiés appelle la responsabilité et la redevabilité du système éducatif. Pour traiter cette problématique, l'ancrage théorique de cette étude s'adosse à l'approche de l'insertion professionnelle développée par certains auteurs. Laflamme (1984) définit quelques facteurs influençant l'insertion professionnelle. De son point de vue, le fait que les jeunes doivent passer de l'école à la vie active n'est pas nécessairement un problème majeur. Mais des ennuis peuvent surgir lorsque ce passage produit des déceptions, des insatisfactions, des échecs dans la recherche d'un emploi convenable, des choix erronés, des pertes de temps et des occasions perdues. Cependant, ces dernières années, la transition entre l'école et le travail pose de plus en plus de problèmes parce que des jeunes sont souvent confrontés à des périodes de chômage et à des postes de travail peut-être de moins en moins intéressants. Face à un marché du travail toujours plus complexe et à une technologisation de plus en plus grande des postes de travail, pour s'insérer dans ce marché et dans ces postes, le jeune travailleur doit posséder aujourd'hui, premièrement une formation professionnelle qui lui permet d'exercer un métier et ensuite de poursuivre sa formation; deuxièmement, une formation théorique qui lui assure une certaine polyvalence et, enfin, une vue et une connaissance assez précise de ce qui l'attend, à la fois sur le marché du travail et dans le poste de travail. Ces conditions minimales d'insertion professionnelle sont, dans la situation économique actuelle,

entravées. L'O.C.D.E. (1977, 1979) et d'autres organismes énumèrent un certain nombre de facteurs qui seraient responsables des difficultés que les jeunes rencontrent dans leur insertion professionnelle :

- des facteurs démographiques: un nombre élevé de jeunes arrive en même temps sur le marché du travail ;
- des facteurs économiques : la récession mondiale entrave la création de nouveaux emplois qui permettraient d'absorber les nouveaux venus sur le marché du travail ;
- des facteurs éducatifs : l'allongement de la période des études augmente le niveau des attentes et des exigences à l'égard des postes de travail et, partant, des déceptions vis-à-vis des possibilités offertes par le marché du travail qui s'automatise continuellement
- des facteurs technologiques : les changements technologiques provoquent des modifications dans les processus de production qui, en retour, demandent une main-d'œuvre, ou bien très qualifiée, ou bien très peu qualifiée. Les finissants d'une formation professionnelle dispensée par le système d'enseignement deviennent souvent surqualifiés et développent des attentes trop élevées par rapport à ce que peuvent offrir les entreprises ;
- des facteurs sociaux : les nombreux changements qui ont marqué les sociétés ces dernières années ont eu des répercussions sur les mentalités et les attitudes des jeunes ;
- des facteurs politiques : la plupart des pays industrialisés ont mis de l'avant des lois régissant le marché du travail et certaines conditions de travail (comme la scolarité obligatoire, le salaire minimum, les impôts) qui peuvent influencer la période d'insertion professionnelle. Cette théorie de Laflamme apporte ainsi un éclairage à notre

thématique et nous permet de donner une orientation à notre étude.

1. Matériels et méthodes

1.1. Site et participants

1.1.1. Site de l'étude

L'étude a été menée à Ouagadougou qui est le chef-lieu de la province du Kadiogo et aussi de la région du Centre. La région du Centre compte une seule province et est limitée par les communes rurales de Koubri, de Saba, de Loumbila, de Pabré, de Tanghin-Dassouri et de Komsilga. Selon les données du cinquième RGPH, la population de Ouagadougou était estimée à 2.415.266 d'habitants représentant 41,1% de la population urbaine du Burkina Faso. L'étude est réalisée au cours du deuxième trimestre de l'année 2023.

1.1.2. Participants

Notre population d'étude intègre l'ensemble des jeunes qualifiés sans-emplois de la ville de Ouagadougou, des agents du ministère de l'éducation nationale (des conseillers d'orientation scolaires et professionnelles), des agents du ministère de la jeunesse et de l'emploi (conseillers en emploi et en formation professionnelle, conseillers de jeunesse et d'éducation permanente). Pour cette population d'étude, nous avons constitué un échantillon de cent vingt-cinq (125) participants choisis de façon aléatoire et répartis comme suit : vingt (20) agents du ministère en charge de l'éducation et du ministère de la jeunesse, cent cinq (105) jeunes en situation de chômage.

1.2. Méthode de recherche et modalité de traitement des données

Eu égard à la taille de notre échantillon relativement forte, nous avons eu recours à la méthode mixte dans le cadre de cette étude.

Cette méthode mixte présente l'avantage d'obtenir des données qualitatives mais aussi des données quantitatives. Ainsi à l'aide du questionnaire et de l'entretien les données recueillies sont regroupées par rubriques. L'analyse est faite suivant les différentes rubriques retenues. Le logiciel Sphinx a servi au traitement des données quantitatives ; cela a permis de générer les tableaux et les grandes tendances qui ont fait l'objet de croisement et d'analyse comparative.

2. Instruments de collecte de données

Pour la collecte des données nécessaires à notre étude, nous avons utilisé trois (03) instruments à savoir la recherche documentaire, le questionnaire et le guide d'entretien.

2.1. Recherche documentaire

Au cours de cette recherche, nous avons pu parcourir de nombreux documents ; des rapports, des articles de journaux, des lois, et autres productions qui abordent la question de l'insertion professionnelle des jeunes en général et en particulier celle des jeunes diplômés. La recherche documentaire nous a permis de parcourir des documents physiques mais aussi des documents numériques.

2.2. Le guide d'entretien

Pour avoir des données pertinentes et pouvoir réaliser les entretiens dans de meilleures conditions, nous avons permis aux participants de prendre connaissance à l'avance du contenu du guide d'entretien. Ces guides comprennent des questions fermées mais aussi et surtout des questions ouvertes afin de permettre aux répondants de développer leurs idées tout en restant dans le cadre du sujet à l'étude. À propos de ces deux types de questions, Huteau (cité dans Dianda, 2017, p. 36) soulignait : « avec les questions ouvertes, le sujet répond comme

il l'entend, il emploie des termes personnels et donne à ses réponses une extension variable. Avec les questions fermées, sa réponse est contrainte et ne peut s'exprimer que dans le format prévu par le constructeur du questionnaire ». Le guide d'entretien en tant qu'instrument présente des avantages à bien des égards.

L'utilisation de cet outil a l'avantage de créer une interaction verbale entre le chercheur et les participants. Sa flexibilité et sa souplesse permettent une expression libre du participant tout en offrant la possibilité au chercheur de rebondir pour poser d'autres questions. Le contact lors de l'entretien crée une certaine confiance entre chercheur et enquêté. Cela permet à l'enquêté d'aller jusqu'au bout de ses idées. Les entretiens viennent en appui au questionnaire pour confirmer certains résultats ou les infirmer, s'il y a lieu. (Beogo et Sadia, 2021).

Afin de mobiliser les données nécessaires à l'analyse, les entretiens ont concerné les agents du ministère en charge de l'éducation et du ministère de la jeunesse. L'approche quantitative à travers le questionnaire quant à elle a concerné les jeunes en situations de chômage.

3. Résultats et discussion.

3.1. Résultats

Nous présentons les résultats en fonction des grandes tendances observées dans les données d'enquête. Ces résultats seront présentés par rubriques traitant de l'état de chômage des jeunes qualifiés, de ses causes, des politiques nationales en matière d'emploi, de la responsabilité et de la redevabilité du système éducatif dans le chômage des jeunes. Les données quantitatives

du questionnaire seront présentées en premier et ensuite les informations qualitatives.

➤ Des données quantitatives

Tableau 1 : État de recouvrement des questionnaires

<i>Dénomination</i>	<i>Jeunes sans emploi</i>	<i>Agents des ministères de l'éducation et de la jeunesse</i>	<i>Total</i>
Fiches ventilées	105	20	125
Fiches récupérées	100	20	120
Fréquence	95,23%	100%	96%

Source : enquête de terrain, mai 2023

Pour les questionnaires adressés aux participants, nous avons un taux de recouvrement global de 96%. La totalité des questionnaires renseignés par les agents des ministères ont pu être récupérés ; du côté des jeunes sans emploi le taux de recouvrement est de 95,23%.

Tableau 2 : État de réalisation des entretiens semi-dirigés

<i>Dénomination</i>	<i>Agents des ministères</i>
Entretiens prévus	20
Entretiens réalisés	20
Pourcentage	100%

Source : enquête de terrain, mai 2023

Tous les entretiens prévus avec les agents du ministère de l'éducation nationale et ceux du ministère de la jeunesse et de l'emploi ont pu être réalisés, ce qui donne un taux très satisfaisant de 100%. Ces entretiens ont porté essentiellement

sur les politiques nationales de jeunesse et d'emploi ainsi que le rôle du système éducatif dans les difficultés d'employabilité de la jeunesse.

- **De l'état des jeunes sans emploi au Burkina Faso**

La question de l'insertion professionnelle des jeunes demeure une problématique cruciale aussi bien pour la jeunesse que pour les pouvoirs publics. La question touche aussi bien les jeunes sans qualification que les jeunes qualifiés (diplômés de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle). Ainsi, la question du chômage des jeunes est un sujet majeur. Plusieurs réflexions sur le sujet abordent les différents aspects de la problématique notamment, le taux du chômage, les raisons ainsi que les conséquences du chômage endémique, l'impact du chômage sur le niveau de développement du Burkina Faso, etc. Selon les résultats du cinquième RGPH,

Le taux d'occupation au Burkina Faso en 2019 est de 42,9%. Ainsi, moins de la moitié de la population de 15 ans et plus dispose d'un emploi ». Le même rapport dépeint la situation du chômage en ces termes : « Le chômage des jeunes est une source de préoccupation dans le monde. Les résultats du 5e RGPH révèlent l'importance du défi en matière de promotion de programmes, de politiques et de stratégies de promotion de l'emploi et l'apprentissage en faveur des jeunes. Selon le recensement, près de la moitié des jeunes de 15-24 ans (45,6%) ou de 15-34 ans (45,7%) ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation. (Cinquième RGPH, p. 93).

- **Des facteurs explicatifs du chômage des jeunes diplômés**

Nos recherches ont révélé que plusieurs causes peuvent expliquer la situation de chômage galopante chez les jeunes. 80% des enquêtés pointent du doigt l'augmentation accélérée de la population qui est source de chômage de la jeunesse. 10% des enquêtés accusent la faiblesse de l'économie nationale qui est incapable de créer des emplois pour la jeunesse. Du côté des jeunes diplômés, à l'unanimité (100%) les enquêtés évoquent l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi. Le secteur de l'industrie qui est un pourvoyeur d'emploi est toujours à un stade embryonnaire et cela impacte négativement le marché de l'emploi.

- **Des politiques nationales en matière d'emploi**

Conscient de l'importance de la jeunesse dans le développement économique et social, les pouvoirs publics mettent en œuvre plusieurs projets et programmes pour résoudre la question du chômage. En témoigne la création en 2005 d'un département ministériel en charge de la jeunesse et de l'emploi. La totalité (100%) des enquêtés affirme que la feuille de route principale de ce ministère est la conception de projets et de programmes innovants pour la jeunesse, la mise en œuvre d'actions concrètes qui puissent être source de création d'emploi pour les jeunes. Selon notre informateur, un agent du ministère de la jeunesse, « la question de la résorption du chômage est au cœur des politiques gouvernementales. Plusieurs fonds ont été ainsi mis en place pour accompagner les jeunes dans leur quête et de création d'emploi. Au niveau des jeunes sans qualification, on a le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) ; chez les femmes vous avez le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF). Vous avez le fonds mis en place pour soutenir les jeunes de façon générale (le Fonds d'Appui à la

Promotion de l'Emploi ; FAPE), le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). A ces actions les enquêtés ajoutent la création et l'ouverture des centres de formation professionnelle qui sont perçus comme une alternative à l'employabilité de la jeunesse ».

- **De la responsabilité et de la redevabilité du système éducatif dans l'insertion professionnelle des jeunes**

Les sources documentaires révèlent qu'en termes de formation, malgré les efforts déployés, les statistiques demeurent en deçà des attentes. Si des efforts sont consentis pour relever les différents taux du système éducatif (taux de scolarisation, d'alphabétisation, d'achèvement, d'accès au supérieur, etc.), il faut toutefois noter que le système éducatif souffre de plusieurs insuffisances. En effet, les taux d'achèvement sont globalement insatisfaisants, en raison des décrochages scolaires qui sont toujours lésions notamment en milieu rural. Les rendements scolaires se caractérisent par une régression continue avec une diminution drastique du niveau des apprenants et de la qualité de l'enseignement. C'est ainsi que plus de la moitié (75%) des enquêtés évoque la responsabilité de l'éducation dans le chômage des jeunes. Ils tiennent pour responsable le système éducatif qui n'offre pas les rudiments nécessaires à même de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Un agent du ministère évoque la responsabilité de l'école en ces termes : « beaucoup de diplômés ont été formés dans des domaines qui n'intéressent pas le marché de l'emploi ». Quant à la question de la redevabilité du système éducatif dans les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, les avis de nos participants sont partagés. La quasi-totalité (85%) des jeunes sans emploi de notre échantillon estime que l'école est redevable de la situation de manque d'emploi de la jeunesse. Les 15%

restant sont d'un autre avis. Ceux-ci pointent du doigt les pouvoirs publics.

➤ **Des données qualitatives**

- **De la question de l'insertion professionnelle des jeunes**

Tous les vingt agents des deux ministères reconnaissent que la question de l'insertion professionnelle des jeunes devient de plus en plus problématique au regard de l'écart criard entre la demande et l'offre d'emploi. Selon nos enquêtés, le problème concerne aussi bien les jeunes sans qualification que les jeunes qualifiés (diplômés, bénéficiaires de formation professionnelle, bénéficiaires des programmes d'alphabétisation).

- **Des causes du chômage des jeunes**

Plusieurs causes sont mentionnées par les participants pour expliquer la situation de chômage des jeunes. En première ligne, les participants évoquent la pression démographique qui ne s'accompagne pas d'un secteur économique dynamique et performant. Ainsi la population est marquée par une extrême jeunesse. A cela, ils ajoutent la faiblesse du secteur privée qui ne participe pas conséquemment à la création des emplois pour l'insertion des jeunes.

- **De la responsabilité et de la redevabilité du système éducatif dans le chômage des jeunes**

5% des enquêtés déclinent toute responsabilité du système éducatif dans le chômage des jeunes. Selon eux, il est du devoir des jeunes de s'auto-employer ou de se faire employer. Les 95% autres participants reconnaissent également la responsabilité de l'institution scolaire dans la situation de chômage des jeunes. Quant à la redevabilité, la totalité des participants acquittent le système éducatif.

3.2. Discussion

Le Burkina Faso dispose d'une population nombreuse qui demeure inégalement répartie dans l'espace. Cette population est marquée aussi par une supériorité numérique des femmes et une prédominance de sa frange jeune. Les jeunes représentent plus de la moitié de la population ce qui constitue un avantage majeur pour la main d'œuvre. Cependant, cette énorme main d'œuvre constitue le goulot d'étranglement actuel des pouvoirs publics car cette jeunesse croupit sous « la galère » faute d'insertion professionnelle. Ainsi le défi majeur de la jeunesse burkinabè demeure indubitablement la problématique de l'employabilité et de l'insertion professionnelle. Les données sur l'état de chômage des jeunes ne sont guère reluisantes. En effet, « selon le recensement, près de la moitié des jeunes de 15-24 ans (45,6% de la population) ou de 15-34 ans (45,7% de la population) ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation » (Cinquième RGPH, p. 93). Ces chiffres traduisent la gravité de la situation de chômage chez les jeunes. Le déficit d'insertion professionnelle touche aussi bien les jeunes déscolarisés avec ou sans qualification que les jeunes diplômés. Si les causes de ce chômage se trouvent principalement dans l'extrême jeunesse de la population et l'accélération de la croissance démographique, il faudrait aussi questionner l'économie du pays. En effet, l'un des griefs formulés à l'encontre de l'économie burkinabè, c'est son manque de dynamisme et de compétitivité. Cette situation ne favorise pas la création d'emplois au profit des jeunes. Aussi, les secteurs primaires et secondaires qui constituent des leviers pour l'insertion professionnelle des jeunes demeurent sous-développés. De fait, l'agriculture et l'élevage demeurent soumis aux caprices de la nature avec des pluviométries irrégulières et insuffisantes dans la majeure partie du pays. L'industrie quant à elle n'offre pas assez de perspective en termes de création

d'emploi car elle subit également les effets néfastes des aléas climatiques et l'enclavement du territoire. L'enseignement et la formation technique et professionnelle en vogue dans le système éducatif actuel sont aussi entravés par la faiblesse du tissu industriel.

Les pouvoirs publics s'attèlent à mettre en œuvre des politiques nationales sectorielles en vue d'apporter des solutions idoines au problème de chômage des jeunes. Malgré l'hostilité du climat, les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont perçus comme de véritables tremplins pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes, en témoigne la mise en œuvre de l'initiative présidentielle pour l'offensive agro-sylvo-pastoral. Cette initiative prévoit le renforcement de la formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, et l'orientation des jeunes diplômés dans ces domaines. L'initiative prévoit également le renforcement de la mécanisation de l'agriculture. Ainsi, d'important lot de matériels agricoles sont remis aux paysans afin d'accroître leur productivité.

Sur le plan industriel, les efforts sont consentis pour la réalisation d'ouvrages industriels destinés notamment à la transformation des produits agro-pastoraux. Ces nouvelles unités industrielles viennent renforcer le tissu économique et aider à résorber le chômage des jeunes.

Plusieurs mécanismes de financement sont ainsi envisagés pour assurer l'autonomisation économique des jeunes. C'est le cas des fonds de soutien aux activités rémunératrices des jeunes tels que le FASI, le FAPE, le FAARF, FAFPA, etc. Si la création de ces fonds de soutien à l'initiative des jeunes est fort appréciable, il faut cependant déplorer leurs conditions d'octroi, leurs mécanismes de recouvrement. En effet, ces fonds octroyés sous forme de prêt sont souvent utilisés par les bénéficiaires dans des dépenses autres que celles visant l'autonomisation et l'épanouissement des bénéficiaires. Aussi, l'absence de suivi, d'évaluation et de formation préalable des bénéficiaires

constituent des entraves au fonctionnement efficient de ces fonds. À ces griefs il faut ajouter l'inaccessibilité de ces financements à une franche partie de la jeunesse car ces financements sont souvent assortis de garanties qui ne sont pas toujours à la portée des jeunes.

L'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes pose nécessairement la responsabilité voire la redevabilité du système éducatif. En effet, jusqu'à l'âge de 25 ans, les jeunes sont mis à la disposition du système éducatif qui se charge de leur inculquer des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes. Par ailleurs, la loi rend obligatoire l'école à tous les enfants de six à seize ans. C'est ainsi que plusieurs facteurs permettent d'incriminer l'éducation dans le déficit d'insertion professionnelle des jeunes car le Burkina Faso a hérité d'un système éducatif qui ne s'inspire pas de ses réalités sociales, économiques, politiques, culturelles et historiques. De nos jours, les contenus de la formation sont souvent en déphasage avec les besoins du monde de l'emploi. Formation largement généraliste et théorique, le système éducatif n'offre pas des produits utilisables dans les entreprises, les commerces, les services et dans le monde du travail de façon générale. Des décennies entières, l'école burkinabè s'est évertuée à former des cadres pour l'administration et pour l'élite politico-bureaucratique reléguant ainsi au second plan la formation pratique, technique et professionnelle qui est pourtant le chemin vers l'auto-emploi. Comment ne pas incriminer le système éducatif d'être responsable du défaut d'employabilité des jeunes quand on sait que ces jeunes ont passé plus de la moitié de leur jeunesse sur les bancs de l'école ? Comment ne pas incriminer l'école quand on l'a toujours présentée comme le moyen le plus sûr de réussir et que l'éducation est le moteur du développement ? Cependant, il ne faut pas perdre de vue les énormes difficultés qui minent la qualité du système éducatif. Napon (2009) cité

dans Beogo (2014, p. 84) se réfère au monde de l'éducation et pointe du doigt ce manque d'efficacité en ces termes :

L'école burkinabè se porte très mal. Enseignants, encadreurs, parents d'élèves sont unanimes sur la baisse de la qualité de l'éducation, les conditions de travail et d'études difficiles. Des réformes engagées au niveau de l'enseignement de base et du secondaire qui montrent déjà leurs limites. Des effectifs pléthoriques dans les établissements d'enseignement général du public avec des rendements mitigés. Les acteurs du monde éducatif mettent en cause les réformes. Ils proposent un débat élargi sur la crise de l'éducation.

Dans sa thèse de doctorat en 2014, Beogo jette un regard critique sur les multiples entraves du système éducatif. Selon les résultats de ses recherches,

Au secondaire, avec un taux d'admission encore faible en 2010, 32,60%, les déperditions sont nombreuses et le taux de scolarisation est de 32,30% tandis que le taux d'achèvement très faible se situe à 17,50%. La mesure des acquis indique à titre d'exemple des scores faibles en mathématique, en sciences et en français. La synthèse des différents indicateurs montre qu'en admettant 100 élèves en classe de 6ème, 61 arriveront avec ou sans redoublement en classe de 3ème, et seulement 25 obtiendront le BEPC. Tout comme le primaire, le post-primaire et le second cycle du secondaire rencontrent également des difficultés liées à l'efficacité interne. (Beogo, 2014)

Au vu de ce qui précède, on en déduit que l'école n'a pas reçu tous les rudiments nécessaires à la réalisation de la mission qui

lui a été assignée. Si tel est le cas, il convient en outre de comprendre que l'école ne saurait être tenue pour seul responsable du manque d'emploi des jeunes. En effet, l'insuffisance de compétitivité du tissu économique y est pour quelque chose. Plusieurs qualifiés sortent des écoles et centres de formation professionnelle et peinent à intégrer le monde du travail ; cela est consécutif à un secteur industriel sous-développé, à une faible professionnalisation des filières agricoles et pastorales. Les secteurs agricoles, pastoraux et industriels sont des créateurs d'emplois s'ils sont bien développés. Du reste, l'agriculture demeure dominée par les productions de subsistances.

Quant à la redevabilité du système éducatif vis-à-vis du déficit d'insertion professionnelle des jeunes, il convient d'admettre que l'école a pour vocation première l'instruction des populations. D'ailleurs, l'école burkinabè est un héritage colonial qui a été conçu à l'origine pour jouer un rôle spécifique indépendamment de toute considération professionnelle. En effet, la circulaire du Gouverneur Général, Chaudie, relative au fonctionnement des écoles des pays sous protectorat, du 22 juin 1897, dit :

L'école est, en effet, le moyen d'action le plus sûr qu'une mission civilisatrice ait d'acquérir à ses idées les populations encore primitives et de les élever graduellement jusqu'à elle. L'école est en un mot, l'élément de progrès par excellence. C'est aussi l'élément de propagande de la cause et de la langue françaises le plus certain dont le gouvernement puisse disposer. Ce ne sont pas, en effet, les vieillards imbus des préjugés anciens, ce ne sont même pas les hommes faits, pliés déjà à d'autres coutumes, que nous pouvons espérer convertir à nos principes de morale, à nos règles de droit, à nos usages nationaux. Pour accomplir avec succès cette œuvre de

transformation, c'est aux jeunes qu'il faut s'adresser, c'est l'esprit de la jeunesse qu'il faut pénétrer et c'est par l'école, l'école seule que nous y arriverons.

La thèse de doctorat en 1995 de Compaoré (Compaoré, 1995, p. 97) abonde dans le même sens. Il explique que « les écoles coloniales avaient un objectif purement politique et stratégique. De ce fait, l'école était une des manifestations concrètes de l'impérialisme français, soucieux uniquement de l'expansion de sa culture et de sa domination. Dans cette logique, elle visait à assurer sur place la formation d'un certain nombre d'auxiliaires destinés à atténuer la pénurie du personnel européen ». Ces réflexions montrent assez clairement que l'école n'avait nullement pour mission d'assurer l'insertion professionnelle des masses. Aujourd'hui encore, le système éducatif burkinabè n'a pas pu opérer les réformes fondamentales et encore moins s'aligner efficacement sur les exigences du marché de l'emploi d'où l'existence d'une masse assez critique de jeunes sans emploi au sein des diplômés du système éducatif.

4. Suggestions

À l'issu de cette étude, il ressort des sources documentaires et des enquêtes de terrain des recommandations dont la quintessence est la suivante :

- reformer le système éducatif en accordant une place prépondérante à l'enseignement et la formation technique et professionnelle ;
- développer le secteur industriel afin de créer des emplois pour les diplômés de l'enseignement technique industrielle ;

- à l'image de Bagré pôle, professionnaliser les filières agricoles afin d'en faire un moteur de croissance économique et un organe créateur d'emploi ;
- renforcer le maillage du territoire en écoles et centres de formation professionnelle ;
- déconstruire les systèmes de représentation tendant à présenter l'école comme la passerelle pour la future élite bureaucratique et administrative ;
- mettre à contribution les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle afin d'accompagner les élèves dans la définition de leur projet scolaire et professionnel ;
- développer le dynamisme et la compétitivité de l'économie nationale source d'emplois pour la jeunesse ;
- assurer chez les jeunes les compétences permettant de développer en eux l'esprit d'initiative privée et d'auto-emploi.
- mettre l'accent sur l'instruction et la formation des jeunes car ils constituent un levier de développement.

Conclusion

Au terme de cette étude, on retient que s'il est vrai que la mission première de l'école n'est pas d'assurer l'insertion professionnelle des masses, il paraît difficile voire impossible d'expliquer cette vérité à une jeunesse à qui on a rendu obligatoire l'école et qui a passé une bonne partie de la vie sur les bancs. Ainsi, cette étude revêt une portée sociale et utilitaire. En effet, elle amène les décideurs, les acteurs, les apprenants ainsi que toute la communauté éducative à repenser profondément le système. Aussi, l'étude prône un système éducatif plus participatif, recentré sur les intérêts professionnels des apprenants. En plus du savoir-être, l'école doit impérativement inculquer le savoir-faire aux produits du

système. En plus des activités de conception théoriques (administration générale), l'école doit tendre vers les activités pratiques de production en phase avec les besoins de l'économie nationale et internationale. Les résultats de l'étude montrent que les difficultés d'insertion professionnelle demeurent une réalité pour une franche partie de la jeunesse. Cette situation concerne aussi bien les jeunes déscolarisés que les jeunes diplômés. Les résultats indiquent également que le système éducatif détient une part de responsabilité dans le chômage des jeunes diplômés. En effet, la responsabilité du système éducatif se situe au niveau du contenu des formations qui sont en inadéquation avec les besoins du marché de l'emploi et les exigences de l'auto-emploi. Tout ceci soulève la question de l'employabilité des jeunes, qui pour la plupart, sont pourvus de connaissances purement théoriques. La thèse de la redevabilité du système éducatif avancée par les participants à l'étude est difficilement soutenable car comme l'a souligné Compaoré (1995), « les écoles coloniales avaient un objectif purement politique et stratégique. De ce fait, l'école était une des manifestations concrètes de l'impérialisme français, soucieux uniquement de l'expansion de sa culture et de sa domination. Dans cette logique, elle visait à assurer sur place la formation d'un certain nombre d'auxiliaires destinés à atténuer la pénurie du personnel européen ». En tout état de cause, les pouvoirs publics s'attèlent à réduire les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. En témoigne, la création d'écoles et de centres de formation professionnelle qui sont des passerelles vers l'auto-emploi. En la matière, on peut citer le centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré avec trente filières de formation axée sur la pratique à 75%. On a aussi le centre de formation professionnelle de Badala dans la province du Mouhoun qui reçoit de jeunes gens chaque année dans le cadre du service national pour le développement (SND). Ces jeunes reçoivent ainsi une formation civique et surtout professionnelle dans

divers métiers. En 2015, le programme présidentiel du Président Roch Marc Christian Kaboré avait mis en œuvre le projet d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) à travers de micro-crédits destinés au financement des projets des jeunes. En juillet 2023, le ministère de la jeunesse a procédé au lancement du projet d'installation au sein des universités des bureaux de compétences et accompagnement (BCA) afin d'accompagner les étudiants en fin de formation dans leur processus d'insertion professionnelle. Aussi, avec le recrutement et la formation des professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, l'État entend, à travers ces professionnels, accompagner les scolaires dans la détection des talents, des valeurs, des intérêts. En effet, dans son cours de techniques d'évaluation psychologique des personnes, Kéré (2020) explique que « si la politique de l'orientation scolaire et professionnelle ambitionne de mettre en adéquation le projet de l'individu avec ses aspirations, ses capacités, ses potentialités, ses intérêts, ses valeurs, il faut admettre que ces dimensions ne peuvent être investiguées que par des techniques d'exploration mentale assez rigoureuse ». Ainsi, pour Piéron, cité par Kéré (2020), « l'orientation doit avoir pour socle la mesure scientifique des aptitudes. Pour lui, une orientation fondée sur les résultats à des tests mentaux serait plus fiable et socialement plus équitable (...). Il conclut sur l'idée selon laquelle chaque individu est capable d'exceller en quelque chose, dans quelque domaine particulier ».

Références bibliographiques

BEOGO Joseph, 2014. *L'accès à la formation continue du personnel enseignant du primaire du Burkina Faso et la contribution des universités : les déterminants de la démarche individuelle* [Thèse de doctorat, Université Paris-Est Créteil]

BEOGO Joseph et SADIA Martin Armand, 2021. « Attentats terroristes au Burkina Faso et devenir scolaire des élèves déplacés de la province de yagha », *Revue Africaine de Criminologie* n°28, Université Félix Houphouet BOIGNY, Côte d'Ivoire

BURKINA FASO, 2019. Institut national de la statistique et de la démographie. *Cinquième recensement général de la population et de l'habitat*,

COMPAORE Relwendé Auguste Maxime, 1995. *L'école en Haute-Volta : une analyse de l'évolution de l'enseignement primaire de 1947 à 1970* [Thèse de doctorat, Université Paris Diderot, Paris VII]

DIANDA Nadia, 2017. *Les déterminants du choix professionnel des élèves-maitres des Écoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso* [Mémoire de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, École normale supérieure de Koudougou/Université Norbert Zongo]

HUTEAU Michel et GUICHARD Jean, 2006. *Psychologie de l'orientation*. Dunod, Paris

MOUMOULA Issa Abdou, 2013. *Les adolescents africains et leurs projets d'avenir*. l'Harmattan

NAPON Abou, 2002. Les obstacles sociolinguistiques à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Burkina Faso. Colloque : la recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso. Atelier de recherche sur l'éducation au Burkina Faso. Université de Ouagadougou

NAPON Abou Rasmané, 2009. *La crise de l'éducation burkinabè*, *Journal l'Événement*, Ouagadougou